



La Vigie

Collectif de lutte contre l'extrême droite, Sète et bassin de Thau

Numéro 6 -Décembre 2025/janvier 2026

Un vent mauvais souffle sur Agde : les extrêmes droites s'organisent pour les municipales 2026... et plus.

Nous disons bien « les » extrêmes droites car Agde compte deux représentant.es clairement identifié.es et un nouveau candidat de la droite extrême.

C'est tout d'abord Aurélien LIGUORI LOPEZ : le député de la 7e circonscription, membre du bureau national du RN, est le candidat officiel du RN pour les municipales à Agde et organise l'offensive sur notre département. Il précise ainsi à Hérault Tribune que « *le début de la conquête du territoire, ce sont les municipales* », et « *qu'il y aura plusieurs listes RN sur le bassin de Thau, à Frontignan, à Sète (il a franchement affiché son soutien à Sébastien PACULL, investi par le RN à Sète NDLR) et à Mèze, les trois plus grandes villes de l'agglomération* ». Et ce n'est qu'une première étape. L'objectif est de l'emporter à la présidentielle en 2027 et aux départementales en 2028, avec l'ambition de s'emparer « *de bastions* » pour gagner le département. Pour l'heure, il est en train de construire la liste du parti d'extrême droite à Agde : « *Nous avons différents profils : des personnes issues de la société civile, d'anciens colistiers de Gilles d'Ettore et des sympathisants de plusieurs mouvements de droite. Je planche aussi sur un vrai projet pour la ville (...) ce qui est plus important que l'identité de la personne qui mènera notre liste* », précise-t-il au média en ligne Lepolitique.net.

Vient ensuite Fabienne VARESANO qui, candidate pour l'Union des droites, est une lepéniste convaincue. Revenons sur son parcours : engagée au Rassemblement National depuis 2009 et conseillère municipale d'opposition RN, elle avait pris de court le parti et s'était déclarée candidate dissidente (suite aux accusations de corruption portées par son compagnon Jean Louis COUSIN à l'encontre de LIGUORI LOPEZ, voir La Vigie n.4). De 2022 à 2024, elle avait été suppléante du député RN dans la 7e circonscription de l'Hérault et responsable locale du mouvement à Agde. C'est on ne peut plus clair : Fabienne VARESANO est depuis très longtemps une représentante de l'extrême droite, et non de la droite.

C'est enfin le maire d'Agde et Président de l'agglomération Sébastien FREY, qui semble plagier Bruno RETAILLEAU, qu'il a rencontré lors de la rentrée des Républicains début septembre à Port-Marly (95). Hérault Tribune affirme que les habitants d'Agde ne se disent pas surpris de constater une droitisation du discours du premier magistrat de la ville. Sur sa page Facebook, le maire enfonce le clou : « *J'ai rencontré Bruno RETAILLEAU, Ministre de l'Intérieur (...) J'apprécie la fermeté dont il fait preuve dans son action et partage les idées qu'il porte pour notre pays* ». Et pour cause : le 18 octobre, Sébastien FREY écrit au premier ministre Sébastien LECORNU qui dit souhaiter « *un grand acte de décentralisation* ». Dans son courrier il réclame des mesures pour le moins extrêmement droitistes : renforcement des prérogatives des polices municipales sous autorité des maires, modification de la loi SRU et attribution des logements sociaux transférée aux maires. Et, cerise sur le gâteau, comme Robert MENARD à Béziers, l'élus agathois demande que les maires puissent suspendre les allocations familiales en cas d'absentéisme scolaire répété des enfants.

A vent mauvais ... mauvais vent !



Des tags islamophobes ont été découverts sur la façade de la mosquée Avicenne, quartier du Petit-Bard à Montpellier. Ces inscriptions à caractère injurieux, faites au feutre noir, sur et autour de la porte d'entrée, auraient été réalisées dans la soirée du 27 octobre.

Tout comme le député écologiste de l'Hérault, Jean-Louis ROUMEGAS, le maire de Montpellier, Michaël DELAFOSSE, le sénateur et conseiller régional, Hussein BOURGI, ou encore Nathalie OZIOL, députée LFI du département, le Collectif de Lutte contre l'extrême droite de Sète/Bassin de Thau condamne fermement ces agissements et exprime son soutien aux personnes visées par la haine. Nous avons exprimé cette condamnation lors d'un communiqué envoyé à la presse.

De la même façon, nous ne pouvions que nous indigner des actes de dégradation commis le 17 septembre contre la synagogue de Sète, quels qu'en soient les auteurs.

Voici un extrait du communiqué de presse que nous avons fait paraître fin septembre :

« Attaché.es à la liberté de conscience et de culte, attaché.es à la devise républicaine de "Liberté, d'égalité et de fraternité", nous condamnons fermement ces actes. Nous refusons tout ce qui peut opposer les citoyen·nes entre elleux du fait de leur religion ou de leurs origines, ou justifier la moindre discrimination. Nous dénonçons également toute récupération de la juste lutte contre l'antisémitisme par ceux qui l'utilisent à des fins tout aussi racistes, voire politiciennes. A cet égard, nous tenons à rappeler que, héritiers de Vichy et du nazisme, les partis d'extrême droite sont les seuls à compter dans leurs rangs des condamnés pour antisémitisme. Nous ne mêlerons pas notre indignation à leur imposture morale et assurons les personnes qui se sentent menacées par la haine ethnico-religieuse de notre totale solidarité ».

Marche contre l'antisémitisme : l'imposture morale

Une marche contre l'antisémitisme, présentée comme *"pacifique et apolitique"*, a en effet été organisée le 7 octobre dernier à Sète par deux personnalités adeptes des discours réactionnaires et racistes portés par l'extrême-droite. Tous deux membres de « l' Union sétoise patriotique », Francis DELPECH et Gilles ADJEDJ sont respectivement dans les rangs d'Eric ZEMMOUR (Reconquête!), condamné pour injure raciale et négationnisme en mars et avril 2025, et de Marion MARECHAL, adepte entre autres de la théorie du grand remplacement

Le choix de la date et du lieu de départ de cette marche (le parvis d'une église) montre clairement les réelles intentions des organisateurices et rend d'autant plus choquante la présence, en début de manifestation et sous prétexte d'être un *"citoyen libre"*, du maire de Sète, Hervé MARQUES, et de certains de ses adjoints.

Faits & méfaits de l'extrême droite

L'extrême droite avance masquée à l'école...

Il y a le RN qui joue la carte électorale pour asseoir son influence et sa conquête dans les villes du département, voire dans tout le pays. Mais il y a aussi des militant.es, plus discret.es qui cherchent à prendre des positions dans des syndicats et dans des structures associatives... La bataille des idées, menée depuis plus de 10 ans, prend un tour inattendu et surtout feutré, caché. A Sète, on l'a constaté récemment : des organisateurs d'extrême droite ont appelé à une marche contre l'antisémitisme, le 7 octobre dernier. D'autres militant.es, issu.es du Rassemblement national et du parti d'Eric ZEMMOUR, de celui de Marion MARECHAL, ou encore des Identitaires (Ligue du Midi), tentent de s'infiltrer au sein des deux principales fédérations de parents d'élèves dans plusieurs départements du Sud de la France.

Ainsi, dans le Gard, Estelle ROUDIER figure dans le nouvel organigramme de la Fédération du département des Parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP). Selon Mediapart, *« fille du fondateur de la Ligue du Midi – un groupuscule d'extrême droite dont certains militants ont déjà été condamnés pour incitation à la haine, violences, et saluts nazis –, Estelle Roudier a compté parmi les plus fidèles soldats d'Éric Zemmour lors de la dernière élection présidentielle. À l'époque, la Ligue du Midi assurait une partie du service d'ordre du candidat, tandis qu'Estelle Roudier était identifiée comme membre active du bureau de Reconquête dans le Gard. »*



Assez curieusement, elle a été nommée au Conseil national des associations éducatives complémentaires à l'Éducation nationale. Au nom de la PEEP, elle peut donc siéger dans le seul organisme ministériel chargé de délivrer les agréments aux associations qui interviennent en milieu scolaire, notamment dans les fameuses sessions d'Education à la Vie Affective et Relationnelle et à la Sexualité (EVARS), contre lesquelles Reconquête et toute la fachosphère sont en guerre ouverte.

Le plus étonnant, c'est que ces militant.es s'investissent dans ces associations, alors même que les projets pédagogiques qu'elles portent, notamment en matière de mixité scolaire, d'accueil des élèves étranger.es, et d'EVARS... s'opposent aux « valeurs » de l'extrême droite.

Cela touche aussi la FCPE, organisation qui a toujours été politiquement identifiée à gauche. À Gignac, les adhérent.es ont eu la surprise d'apercevoir une des leurs tracter sur le marché, au côté de la députée Rassemblement National Manon BOUQUIN, en septembre dernier. En réalité, Amélie DREVET est une militante FN (puis RN) de longue date, adhérente à la FCPE depuis cinq ans. Elle avait l'intention de se représenter au Conseil d'école, mais l'association locale l'a exclue in-extremis.

Selon un adhérent de la FCPE de l'Hérault (qui préfère rester anonyme), contacté par *Médiapart*, le modus operandi des militant.es d'extrême droite est toujours le même : « *faire de l'entrisme pour normaliser leurs opinions dans le débat public...* ».

Et d'un point de vue tactique, si ces personnes se tournent parfois vers la FCPE malgré la dissonance politique,

c'est « *parce que les listes indépendantes de parents d'élèves ont du mal à tenir* » ajoute le père d'élève, échaudé par une tentative similaire dans un village voisin. À Aniane, à cinq kilomètres de Gignac, une ex-militante du groupuscule Génération identitaire (dissous en 2021 pour incitation à la haine) a tenté d'intégrer la FCPE en 2022. « *Anaïs Renon nous a noyautés complet, en faisant comme si elle partageait nos valeurs* », se souvient l'homme contacté par *Médiapart*. « *Elle a raconté qu'elle venait de l'Education populaire. Elle porte un discours réfléchi sur le bio dans les cantines... Elle et son conjoint incarnent tous les clichés des bobos néo-ruraux* » confirme une mère. Quand elle a créé l'une des premières affiches, le bureau a dû lui demander de la modifier, parce qu'il n'y avait que des « *petits blonds* », comme dans le journal de Béziers où Robert MENARD est « *obligé* » de faire appel à des photos d'agence pour « *blondir* » les enfants de la ville. Après ces révélations, Anaïs RENON a quitté le groupe local et s'est tournée vers l'Association des P'tits Innocents. Le journal *Le Poing* (Montpellier) a depuis révélé qu'Anaïs RENON (aussi appelée LIGNIER) a été condamnée à cinq mois de prison avec sursis en 2022, pour complicité de violences, dans l'affaire du saccage des locaux de SOS Méditerranée à Marseille ; son conjoint Johan SALACROUP a écopé d'un an avec sursis. Ambiance.

Parallèlement, l'association des Parents-vigilants, réseau créé officiellement par l'extrême droite, se développe. Même s'il est encore limité, son but affiché est d'inciter les familles à partir en croisade « *contre l'idéologie woke* », notamment au sein des Conseils d'école.

... et au supermarché

Signalons encore une illustration de cette stratégie hypocrite, l'opération du groupe Casino appelée « Arrondi en caisse » : les bénéficiaires de cette opération « *généreuse* » s'appellent « *Espérance banlieues* ». Encouragé.e par la grande surface, qui ne donnerait - quelques centimes d'euros - pour aider les jeunes de banlieue à vaincre leurs difficultés financières ? Pas grand monde assurément. Mais il faut savoir que, grâce à ces micro-dons, l'association finance des écoles privées hors contrat et qu'elle est membre de la Fondation pour l'école (FPE), créée par des militant.es contre le Mariage pour tous et contre l'avortement, afin de soutenir des établissements catholiques traditionalistes. Savoir aussi que son président a soutenu le cardinal BARBARIN lorsqu'il fut accusé de couvrir des actes de pédophilie et Éric ZEMMOUR en 2021. Ça change la donne. En réalité, cette fondation a des valeurs conservatrices, racistes et LGBT-phobes, elle dénonce l'islamisme, l'immigration et même la laïcité.

Cette Fondation pour l'école a bénéficié de financements publics à hauteur de centaines de milliers d'euros de la région Île-de-France (dirigée par Valérie PECRESSE) et de la région Auvergne-Rhône-Alpes (dirigée par Laurent WAUQUIEZ), ce que la loi interdit aux écoles privées hors-contrat. Plus grave, selon l'enquête de OFF Investigation au sein de ce réseau d'écoles, plusieurs parents d'élèves ont dénoncé violences physiques, humiliations et brimades, sur fond de racisme et de destruction du service public de l'éducation. Des plaintes ont été déposées.

Bref, un arrondi à l'euro chez Monoprix, Franprix, Casino, Naturalia... aboutit ainsi dans les poches de Pierre-Edouard STERIN, milliardaire ultraconservateur pour son projet Périclès (Patriotes Enracinés Résistants Identitaires Chrétiens Libéraux Européens Souverainistes). Au service final de l'extrême droite.



Le Rassemblement National a publié un « contre-budget » refusant de mettre à contribution les plus riches et traduisant en fait une accélération de la « *politique de l'offre macroniste* », dont il déclare par ailleurs déplorer les effets. Parallèlement, BARDELLA et LE PEN font des promesses de baisse de fiscalité dont les seuls bénéficiaires seraient les ménages les plus aisés et les héritiers, sans oublier les plus grandes entreprises.

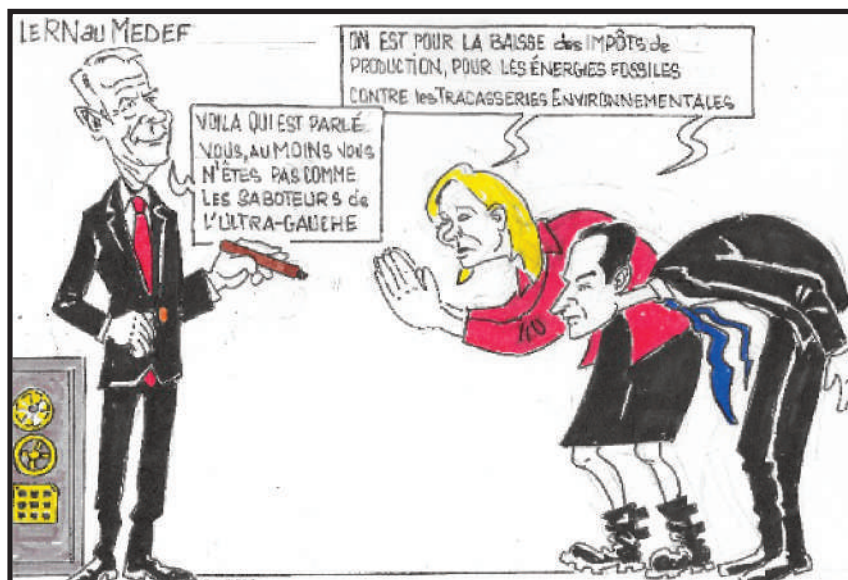
Prétendant au sérieux budgétaire, ils et elles promettent, pour financer leurs propositions, de manier la tronçonneuse dans les dépenses de l'État. Ce faisant, elles et ils se moquent des effets récessifs et des conséquences sur l'économie du pays, particulièrement sur l'ensemble des services publics, richesse collective des citoyens qui garantissent leurs droits. Quant aux mesures annoncées contre les associations, elles ciblent très largement les populations précaires, notamment les immigrés et les femmes.

Un salmigondis budgétaire aux accents poujadistes, à l'image de ce parti attrape-tout, s'efforçant de contenter aussi bien les « populistes » incarnés par LE PEN que les « libéraux » proches de BARDELLA.

En refusant de voter pour la taxe ZUCMAN*, le RN a éclairci sa position : on nageait dans un flou artistique car il prétendait venir au secours du peuple en difficulté tout en faisant les yeux doux à une droite totalement décomplexée. Il s'affirme désormais, comme le souligne l'économiste Thomas PIKETTY dans sa chronique au *Monde* du 9 novembre dernier, comme « *le parti des milliardaires* » qui reprend à son compte les leitmotivs anti-impôt et anti-dépense publique de la droite. T. PIKETTY relève que c'est cohérent avec l'histoire du parti frontiste : « *pour lui, l'inégalité est partout et surtout elle est inévitable* ».

Mais c'est ignorer les leçons de l'Histoire, qui a vu la France (en 1945), l'Allemagne et le Japon (après-guerre) décider la mise à contribution exceptionnelle des plus hauts patrimoines privés pour favoriser la relance, le taux de taxation atteignant jusqu'à 90% au Japon...

L'attitude actuelle d'une grande partie de la droite parlementaire - qui, de plus en plus ouvertement, s'engage dans une « union des droites » intégrant le RN - fait craindre le pire, alors qu'il est plus que jamais nécessaire de s'opposer à l'extrême droite et de ne jamais baisser la garde contre les fondamentaux xénophobes du RN.



La lutte contre l'extrême droite passe par une analyse sans concession de son programme, en particulier par la dénonciation de son irresponsabilité et de sa démagogie budgétaire.

C'est ce que La Vigie tente de faire régulièrement !

* Cette proposition de loi vise à instaurer un impôt-plancher de 2 % sur les patrimoines supérieurs à 100 millions d'euros.





Par exemple, à Béziers

Merci notamment au *Midi Libre*, à *Médiapart* et à *La Pieuvre du Midi* pour leur aide précieuse dans ce feuilleton biterrois

ADN Canin : entêtement contre la justice

Le Tribunal administratif de Montpellier a annulé en mai dernier le dispositif dit « ADN Canin », exigeant l'identification obligatoire de l'ADN des chiens, dans le centre-ville de Béziers, sous peine d'être verbalisé (35 euros). Robert MENARD a immédiatement pris un nouvel arrêté, identique. Pour rappel, il s'agit là d'un système permettant aux agents municipaux de relever une crotte trouvée au hasard des rues, pour la faire analyser et ainsi remonter jusqu'au propriétaire « coupable » qui devra s'acquitter d'une amende de 130 euros. La convention avec le laboratoire Antigène et les cabinets vétérinaires vient d'être votée au sein du Conseil Municipal, pour quatre ans. L'opposition n'a pas manqué de relever « *ce manque de respect envers la justice* ».

La Laïcité selon Robert MENARD... ou comment bafouer ce principe de la République

Robert MENARD a commencé la FERIA 2025 de Béziers par une procession avec notamment deux statues géantes dont celle de la Vierge Marie, pour la bagatelle de 98 000 euros HT (merci pour les habitant.es de notre République laïque !). Lors du Conseil municipal, l'élue écologiste Thierry ANTOINE demande des explications sur la commande publique : pourquoi la livraison (une Vierge Marie), ne correspond-elle pas à la commande : « une Reine Occitane » ? Le soupçon d'un détournement de la loi sur la laïcité pointe. Pris en faute, Robert MENARD ne peut donner aucune explication et élude : « *cette intervention est absurde. C'est une conception folle de la laïcité. On n'a qu'à arrêter avec le 15 août comme jour férié...* ».

Dans ce même contexte, l'association La Libre pensée 34 a déposé une main courante à l'encontre de Robert MENARD pour propos injurieux et menaçants à son égard, après qu'elle a dénoncé l'utilisation de symboles religieux par le maire de la ville, lors de la FERIA et sur le fronton de la mairie. Il a déclaré dans une vidéo postée sur Instagram : « *C'est les mêmes emmerdeurs qui nous font des procès chaque année pour la crèche de la mairie* » avant de conclure : « *et si on se débarrassait de ces gens-là !* ».

Rappelons que la Ligue des Droits Humains a interpellé le Préfet du département : le maire avait mis au fronton de la mairie un chandelier à 9 branches, symbole représentant la fête juive de Hanouka. Sous la menace d'un procès, le maire de Béziers s'est vu obligé de retirer ce symbole religieux...

« Brigade anti-stups » : une fausse solution

Le maire a échoué à constituer une milice lors de son premier mandat, projet stoppé par le Préfet de l'époque. Il réitère, lançant au sein de la police municipale une « brigade anti-stups » de 10 nouveaux agents. Le responsable de la police municipale Fabrice CANTELE, précise : « *nous allons aller au contact (ah ! Bon ?) des dealers et des consommateurs. Nous ne sommes pas là pour faire des enquêtes mais pour répondre aux besoins de la population. Si besoin est, nous interpellons...* ». L'objectif de ce recrutement est selon lui, « *de perturber les dealers dans leur fonctionnement, de les gêner par notre présence (...) de les « pousser dans leurs retranchements durant leur sélection et mesurer leurs réactions lorsqu'ils auraient à encaisser la pression...* ». Et de préciser : « *personne ne doit perdre de vue que les policiers ne joueront pas le rôle de médiateurs* ». De leur côté, les organisations syndicales de la police nationale s'inquiètent de cette brigade anti-stups. Le responsable FO des policiers indique : « *je ne peux que regretter cette idée, car en matière de stupéfiants, on est là pour interpellier, pas pour gêner. Le travail se fait en procédure*. A Béziers, au début de l'été, les policiers municipaux sont intervenus pour « *gêner* » les trafiquants. Résultat, la nuit d'après, la police a été accueillie à coup de mortiers » ... Le représentant du syndicat de police nationale, Unité police, enfonce le clou : « *Nous exprimons, au nom des policiers, notre opposition à la décision du maire de Béziers. Nous craignons que cela (...) détourne l'attention de l'objectif principal, une lutte efficace contre les stupéfiants... Nous sommes convaincus que la police nationale doit être renforcée et que la police municipale peut éventuellement la soutenir mais sans jamais la remplacer* ». Cette décision à l'emporte-pièce du maire sème décidément le désordre et donne une illusion de toute puissance à la police municipale. N'oublions pas qu'à Béziers, pendant la pandémie de Covid, Mohamed GABSI avait trouvé la mort à l'occasion d'une violente interpellation par trois policiers municipaux, parce qu'il avait enfreint le couvre-feu.



Le fronton de la mairie

Bruno RETAILLEAU a lancé le mouvement en condamnant les mairies qui affichaient des drapeaux étrangers sur le fronton de leur mairie, ciblant notamment les mairies de gauche qui pavoisaient avec le drapeau palestinien. Robert MENARD a applaudi à cette condamnation, oubliant au passage son soutien à l'Ukraine, dont il a affiché le drapeau plusieurs mois durant.



Un Centre de Rétention Administrative à Béziers ?

Plus d'une centaine de militant.es anti-CRA s'étaient réuni.es le 4 octobre dernier devant le centre pénitentiaire du Gastinoy pour protester contre la future construction du Centre de rétention administrative (CRA) de Béziers (seule ville volontaire en France pour en accueillir un, précise la CIMADE). Rappelons qu'il existe déjà un CRA à Sète. Le projet prévoit : un centre de 140 places situé à côté de la prison de Béziers, ainsi qu'une unité psychiatrique pour les détenu.es, un centre de tir et un gymnase pour la police nationale. Au total, ce sont quatre hectares de terrain agricole qui sont menacés de disparition.

Lors de la protestation du 4 octobre, ateliers ludiques et artistiques étaient au rendez-vous et symboliquement un olivier et des graines de coquelicots ont été plantés.

« C'est le principe même de l'enfermement administratif de personnes étrangères en situation irrégulière, en vue de les expulser, que nous contestons... On parle d'eux comme de criminels alors qu'ils ont seulement fui les guerres ou la misère » a affirmé un manifestant anti-CRA, avant d'ajouter : « Le combat ne fait que commencer ». Ce jour-là, on a aussi parlé du rôle de la Préfecture de l'Hérault, qui menace de fermer le CADA (Centre d'accueil de demandeurs d'asile) du centre-ville de Béziers, en mettant en cause un responsable de la Cimade (association qui le gère) pour ses prises de position contre le CRA.

Prime pour le personnel municipal : arbitraire et clientélisme

Le 6 octobre, la question du régime indemnitaire des 1600 employés municipaux - en particulier le complément indemnitaire annuel (CIA) - a été abordée au sein du Conseil municipal de Béziers. Un critère a été ajouté : depuis le 18 décembre 2023, ne peut être éligible au CIA tout agent ayant fait l'objet d'une sanction disciplinaire et tout agent qui a été absent plus de 5 jours... Merci pour les personnes en arrêt maladie ! Pour Robert MENARD, « il y a trop d'absentéisme et c'est un moyen de le combattre... ». Précisons que les jours pour garde d'enfant malade sont inclus dans ces jours d'absence, idem en cas de virus. Enfin, parmi les critères de sélection pour obtenir cette prime, il faut « atteindre les objectifs fixés par la mairie ». Ces objectifs sont dénoncés par les syndicats comme du clientélisme, sans aucune transparence ; une plainte a été déposée par la CGT des personnels territoriaux... Ça n'empêche pas certains de croire que l'extrême droite défend les intérêts des salarié.es !



«On ne parle plus de harkis» : la «fake news» du député RN Laurent JACOBELLI sur le mémorial de Rivesaltes

En visite le 25 septembre dans les Pyrénées-Orientales pour la journée nationale d'hommage aux harkis, le député RN de Moselle Laurent JACOBELLI a choisi le Mémorial du camp de Rivesaltes pour enregistrer une vidéo à l'origine d'une violente polémique. Face caméra, il fait part de sa « *stupeur* » devant un lieu qu'il accuse d'avoir été « *volé par la gauche pour en faire un temple du wokisme* ». Selon lui, « *le Département et la Région, qui cofinancent le mémorial, en ont fait un lieu militant* » où l'on proposerait « *des expositions sur l'Ouganda, sur les LGBT, sur tout et rien, pour diffuser une pensée pro-migrants* ».

Le même jour, Michèle MARTINEZ, députée RN des Pyrénées-Orientales attaquait également le Mémorial lorsqu'elle proposait la création d'une fondation nationale pour la mémoire des harkis.

Des accusations que les responsables du site et les historiens jugent totalement infondées. Président du Conseil scientifique du mémorial, le chercheur au CNRS Laurent JOLY a répliqué sur les réseaux sociaux : « *Je peux certifier que vos propos sont factuellement inexacts et même extravagants. Quant à l'insulte 'temple du wokisme', c'est vraiment la pensée slogan, qui ignore tout du travail des équipes* ». L'historien rappelle que la projection du film Out of Ouganda, sur la répression des homosexuels dans ce pays, n'était « *pas une exposition mais un événement ponctuel dans le cadre d'un festival itinérant* ».

« *Les affirmations de Laurent Jacobelli sont absurdes* », poursuit Laurent JOLY. « *Le mémorial a pour mission d'évoquer toutes les populations internées à Rivesaltes : réfugiés espagnols, juifs déportés, nomades, harkis... La mémoire de ces derniers occupe une place centrale* ». L'exposition permanente, dont la partie consacrée aux harkis, souligne-t-il, « *est simplement en rénovation jusqu'à 2026* ».

Destiné à l'origine à l'hébergement militaire, le camp de Rivesaltes, a « *accueilli* » à partir de 1941, celles et ceux que l'État a désignés comme « *indésirables* » selon la terminologie officielle : Républicains espagnols fuyant Franco, Juifs étrangers et Tsiganes français déportés sous Vichy, prisonniers de guerre de l'Axe (allemands entre autres) après 1945, puis Harkis et leurs familles entre 1962 et 1964. Enfin entre 1986 et 2007 il est transformé en partie en un Centre de rétention administrative pour étrangers expulsables.

Depuis 2015, le Mémorial installé sur le site témoigne de cette histoire multiple et tragique.

La LDH 66 (cocréatrice de ce Mémorial) et Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, ont rapidement réagi pour dénoncer « *les propos indignes et haineux* » du député, rappelant que ces attaques du RN relèvent d'une stratégie politique bien connue : falsifier l'Histoire pour fracturer la société française.

Dans un contexte où le Rassemblement national multiplie les hommages aux harkis « *devenus français par le sang versé et non par le sang reçu* » (selon Aurélien LIGUORI-LOPEZ!), cette sortie illustre bien la tentative de confiscation d'une mémoire commune.

La Vigie vous invite à visiter ou revisiter ce Mémorial qui donne sa place à chaque mémoire, sans distinction ni hiérarchisation ! (<https://www.memorialcamp rivesaltes.eu/>)



Note de lecture

Nouvelle histoire de l'extrême-droite. France, 1780-2025, sous la direction de Baptiste ROGER-LACAN, Editions Seuil, 384 p.

Ce solide ouvrage collectif retrace l'histoire des mouvements réactionnaires en France depuis la fin du 18ème siècle.

A mesure que l'extrême-droite montait, dans les années 1980, historiens, sociologues, politistes ont cherché à scruter les racines et les idées de cette famille qu'on avait pu croire moribonde. La montée n'a pas cessé, comme chacun.e peut le constater. Non plus que les questionnements. Aussi est-il précieux de disposer de ce livre, synthèse collective parfaitement informée, nourrie des plus récents acquis de la recherche.

Il permet de comprendre le renforcement actuel de l'extrême droite en donnant une indispensable profondeur historique aux constats du présent : les séductions de sa culture politique qui n'a cessé de porter le rejet de l'égalité, ce qui est peut-être son atout le plus redoutable, son opportunisme tactique pour exploiter les failles de la démocratie.

Rencontre-débat : connaître l'extrême droite pour la combattre

Samedi 6 décembre 2025, notre Collectif organise une journée d'échanges, ouverte à toutes et tous, pour mieux connaître l'extrême droite et mieux déjouer ses discours et ses actes.

De 10 à 17 h Salle René Llense, 4 avenue Jean Mermoz, Île de Thau, Sète.

Compte-rendu dans le prochain numéro de *La Vigie* !

Venez nous rencontrer !

Nous organisons une rencontre-débat avec vous, lectrices et lecteurs de la Vigie, afin de l'améliorer et de connaître vos attentes.

Rendez-vous le **jeudi 22 janvier à 17 h** à l'Audace, 27 avenue Victor Hugo à Sète.



a besoin de vous !

L'impression de la Vigie a un coût ! Tirée à 2 000 exemplaires, distribuée gratuitement, son financement est assuré grâce à vos soutiens et à la participation des organisations constituant ce Collectif.

Pour faciliter ce soutien, nous avons lancé une campagne de financement Hello Asso. Cette campagne servira à couvrir tant la parution que l'organisation de divers événements (conférences, ciné-débats, formations).

Pour nous aider, vous pouvez au choix suivre ce lien,

<https://www.helloasso.com/associations/utopies-extraordinaires/collectes/soutien-a-la-vigie-journal-du-collectif-de-lutte-contre-l-extreme-droite> ou utiliser le QR code suivant.

MERCI par avance pour votre participation à ce combat contre l'extrême droite.



Comment nous contacter ?

Pour tout commentaire sur La Vigie, demande d'informations complémentaires, rejoindre le Collectif, contribuer aux divers groupes de travail dont le comité de rédaction (rédacteur, illustrateur, veille d'information, ...) n'hésitez pas à nous contacter :

seteluttecontrelextremedroite@proton.me

Recevoir La Vigie par voie numérique ?

Si vous souhaitez la recevoir par mail, demandez à être inscrit.e sur notre liste de diffusion.

Organisations sétoises membres du Collectif :

Associations et collectifs : Action des chrétiens pour l'abolition de la torture, Association de défense des marins abandonnés, Association France Palestine solidarité, Association Républicaine des Anciens Combattants, ATTAC, la Baraquette citoyenne, la Cimade, le Collectif Cessez-le-feu à Gaza, le Collectif de Lutte des travailleuses de l'art, Collectif Sète Terre d'Accueil, Droit Au Logement, Emmaüs Frontignan, Familles Laïques, Greenpeace Sète, la Libre Pensée, le Cyclo, les Amoureux de la Vie, les Bons Samaritains, le 51, Ligue des Droits de l'Homme, Mouvement pour la Paix, Nouvelle Page, Pastorale des Migrants, Remue Ménages, Rencontres citoyennes, Visites citoyennes du CRA de Sète, Welcome Thau

Syndicats : CGT, FSU **Partis politiques** : GSDS, L'Après 34, Les Ecologistes, LFI, NPA, PCF, Place Publique.